

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Kenopure R

**Type(s) de produit:** TP03 - Hygiène vétérinaire

**Numéro de l'autorisation:** EU-0027740-0000

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0027740-0006

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Kenopure R  
Kenopure RTU  
HCP Foam RTU  
Kenoxypure RTU  
Kenopurox RTU  
Kenopure Ox RTU  
Kenopure Plus RTU  
Kenopure Extra RTU  
Kenopure oxylac RTU  
Kenoxylac predip RTU  
Kenoxilac predip RTU  
Kenopure H2O2 RTU  
Oxy Kenopure RTU  
Preactive RTU  
Precoop RTU  
Lactipré RTU  
Prelacti RTU  
Prelak RTU  
Power Prep RTU  
Prelacta Foam

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	CID LINES NV
	Adresse	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique
<b>Numéro de l'autorisation</b>	EU-0027740-0000 1-6	

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3**

EU-0027740-0006

**Date de l'autorisation**

01/09/2022

**Date d'expiration de l'autorisation**

31/08/2032

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

**Nom du fabricant**

CID LINES NV

**Adresse du fabricant**

Waterpootstraat 2 8900 Ieper Belgique

**Emplacement des sites de fabrication**

Waterpootstraat 2 8900 Ieper Belgique

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

**Substance active**

1322 - Acide L-(+)-lactique

**Nom du fabricant**

Purac Biochem bv

**Adresse du fabricant**

Arkelsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas

**Emplacement des sites de fabrication**

Arkelsedijk 46 4206 Gorinchem Pays-Bas

**Substance active**

1322 - Acide L-(+)-lactique

**Nom du fabricant**

Jungbunzlauer S.A.

**Adresse du fabricant**

Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France

**Emplacement des sites de fabrication**

Z.I. et Portuaire, B.P. 32 67390 Marckolsheim France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	3,6
Laurylsulfate de sodium	Acide sulfurique, esters de mono-alkyles en C12-14, sels de sodium	Substance non active	85586-07-8	287-809-4	5,25
Lauryl éther sulfate de sodium	Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	Substance non active	68891-38-3	500-234-8	0
Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	Acides sulfoniques, sec-alcanes en C14-17, sels de sodium	Substance non active	97489-15-1	307-055-2	0
Glucoside d'alkyle en C6	D-glucoside d'hexyle	Substance non active	54549-24-5	259-217-6	0
Isopropanol	Propan-2-ol	Substance non active	67-63-0	200-661-7	0
Acide méthanesulfonique	Acide méthanesulfonique	Substance non active	75-75-2	200-898-6	0
Acide sulfurique	Acide sulfurique	Substance non active	7664-93-9	231-639-5	0
Butyldiglycol	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	0

### 2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

### Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un médecin.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Désinfection des trayons avant la traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Non pertinent
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre : bactéries Nom commun: Bacteria Stade de développement: Pas de donnée  Nom scientifique: autre: levure Nom commun: Yeasts Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur  Domaine vétérinaire
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Par trempage, par pulvérisation avec un pulvérisateur ou une installation de pulvérisation, par essuyage avec une serviette Description détaillée:  Par trempage Par pulvérisation avec un pulvérisateur ou une installation de pulvérisation Par essuyage avec une serviette imbibée de produit dilué
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Actif contre les bactéries et les levures : Prêt à l'emploi En une minute de temps de contact. Le produit doit « revenir » à température ambiante avant utilisation. Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications:  Actif contre les bactéries et les levures : Prêt à l'emploi (avec 3,6 % d'acide lactique) En une minute de temps de contact  <i>Le produit doit « revenir » à température ambiante avant utilisation</i>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 220 l, 600 l, 1000 l, 1100 l 1 kg, 5 kg, 10 kg, 20 kg, 25 kg, 30 kg, 60 kg, 200 kg, 220 kg, 600 kg, 1000 kg, 1100 kg PE-HD (polyéthylène haute densité)

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

**Taux d'application :**

- 5 ml par vache par application en cas de trempage
- 7,5 ml par vache par application en cas de pulvérisation avec un pulvérisateur
- 15 ml par vache par application en cas de pulvérisation avec une installation de pulvérisation
- Une serviette par vache en cas d'essuyage

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 6

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 6

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 6

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

voir les instructions générales d'utilisation pour le méta-RCP 6

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

/

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement et abondamment à l'eau. Ensuite, enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer à rincer la peau à l'eau pendant 15 minutes. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INHALATION : en cas de symptômes, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

L'emballage et son contenu doivent être éliminés en tant que déchets dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur des déchets. Ne pas jeter de déchets dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer en toute sécurité conformément aux réglementations locales/nationales.

### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

La durée de conservation des produits est de deux ans.

## 6. Autres informations

/